
MEMORIAL
DES
SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GENEVE

Première séance - Mardi 2 juin 1998, à 17 h

Présidence de Mme Marie-France Spielmann, présidente sortante,
puis de M. Daniel Pilly, nouveau président élu

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *MM. Didier Bonny, Jan Marejko, Mmes Jacqueline Normand, Nicole Rochat et M. René Winet.*

Assistent à la séance: *M. André Hediger, maire, M. Pierre Muller, vice-président, Alain Vaissade, Mme Jacqueline Burnand et M. Michel Rossetti, conseillers administratifs.*

CONVOCATION

Par lettre du 20 mai 1998, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 2 juin et mercredi 3 juin 1998, à 17 h et 20 h 30.

Communications du Conseil administratif et du bureau du
Conseil municipal

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

La présidente. Le Conseil administratif a le plaisir de nous communiquer que, lors de sa séance du mercredi 27 mai 1998, il a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1998-1999, qui sera composé de la manière suivante:

- maire: M. André Hediger; (*Applaudissements.*)
- vice-président: M. Pierre Muller. (*Applaudissements.*)

Aucun changement n'est intervenu au sein des départements.
(*Applaudissements.*)

La loi sur la naturalisation genevoise ayant été modifiée, nous sommes dans l'obligation de mettre à jour notre règlement. Dans ce but, le bureau a inscrit à l'ordre du jour de notre séance de mercredi un projet d'arrêté qu'il vous propose de traiter en urgence.

En effet, une séance dédiée aux naturalisations se déroulera le 23 juin; elle devra se dérouler selon la nouvelle procédure et conformément au règlement du Conseil municipal préalablement modifié.

Ce soir, à 20 h 30, nous traiterons de l'urgence de ce projet d'arrêté. Si l'urgence est acceptée, nous débattons du projet d'arrêté demain, à notre séance de 17 h, et le troisième débat aura lieu demain à 20 h 30.

Je vous rappelle enfin que, traditionnellement et comme chaque année, une verrée accueillera tous les membres du Conseil municipal ainsi que les personnes assises à la tribune du public et les journalistes à 18 h 30 dans la salle des pas perdus en l'honneur du nouveau président.

Mémo 1 SEANCE DU 2 JUIN 1998 (après-midi) 3

Communications du Conseil administratif et du bureau du
Conseil municipal

Je salue la présence à la tribune de M. Poncioni, ancien
président de notre Conseil. (*Applaudissements.*)

Mémo 1 SEANCE DU 2 JUIN 1998 (après-midi) 4

Fixation des jours et heures des séances - Election du bureau
du Conseil municipal

3. Fixation des jours et heures des séances.

La présidente. Le bureau vous propose de maintenir nos séances plénières les mardis et mercredis à 17 h et 20 h 30. Vous recevrez le calendrier de l'année 1998/1999.

4. Election du bureau du Conseil municipal.

a) du président.

La présidente. Avant de procéder à l'élection proprement dite du ou de la présidente, je tiens quand même, comme c'est l'usage, à vous adresser quelques mots.

Permettez-moi, d'adresser en votre nom à tous mes remerciements à l'ensemble du personnel du Secrétariat et du *Mémorial* pour leur collaboration et leur disponibilité. Un remerciement tout particulier à Mme Maguy Conus qui a accompli avec compétence les fonctions de secrétaire du Conseil municipal durant l'absence de Mme Tiziana Sagace.

Monsieur le maire, Madame et Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, au terme de mon mandat de présidente, permettez-moi de vous livrer quelques impressions que m'a laissées cette expérience.

Des impressions positives d'abord! Cette tâche de présidente aura été l'occasion de multiples échanges et contacts avec les associations et les sociétés qui constituent les racines de la vie associative de notre cité. La vie de ces sociétés dépend le plus souvent de la participation de nombreux bénévoles qui assurent, grâce à leur engagement, la pérennité des activités culturelles et sportives. Au moment où la crise économique et la situation des finances publiques nous contraignent à une redéfinition des priorités, ces réalités doivent être prises en compte.

Les équipements mis à disposition et les subventions versées par les collectivités publiques constituent, en fait, le complément indispensable et nécessaire à des engagements personnels décisifs. Car, sans ces bénévoles qui animent et font vivre nos sociétés, il ne serait pas possible de maintenir et développer la vie associative dans une cité qui en a plus besoin que jamais.

Des impressions moins positives ensuite: le Conseil municipal est le parlement communal, et bien sûr, comme l'indique son nom, la fonction de ses membres est de parler et de faire parler. Et, comme en témoigne le *Mémorial*, nous avons beaucoup parlé, à tel

Election du bureau du Conseil municipal

point qu'il a fallu quelques séances supplémentaires pour nous permettre d'épuiser l'ordre du jour à défaut d'épuiser les plus bavards!

Il n'est bien sûr pas dans mon intention de remettre en cause cette fonction principale du parlement communal, mais, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je ne peux pas vous cacher un sentiment de déception par rapport au fonctionnement des séances plénières.

Lors de mon entrée en fonction, je vous avais fait deux recommandations. L'une concernait le traitement de chaque dossier et l'exigence de prendre assez de temps pour la préparation des séances plénières. Or les débats du Conseil municipal ont été, mon avis, trop souvent le prolongement des discussions de commission sur des détails en lieu et place d'un débat de fond sur les conclusions et les motifs qui ont déterminé les prises de position des groupes politiques. L'autre proposition visait à un rééquilibrage entre l'exigence de laisser à chacun le temps de s'exprimer et l'abus du temps de parole de certains qui, en définitive, limite la liberté des autres. Ces deux objectifs n'ont manifestement pas été atteints.

Nous devons chercher à réduire le fossé qui s'est creusé entre les élus et une grande partie de la population. Dans la situation actuelle, nous avons une responsabilité particulière face à une population qui rencontre des difficultés croissantes et qui attend légitimement de ses élus et des institutions qu'elles apportent des réponses concrètes à leurs problèmes.

Il appartient désormais à chacun d'entre vous, au futur bureau et aux groupes politiques représentés dans ce parlement d'apporter les corrections nécessaires à cette dérive qui porte finalement atteinte à la crédibilité du Conseil municipal.

En conclusion, je désire encore remercier les membres du bureau sortant pour leur aide précieuse et efficace tout au cours de l'année, et un merci tout particulier au premier vice-président.

Mesdames et Messieurs les conseillers, nous allons procéder maintenant à l'élection du nouveau président du Conseil municipal. Fonctionnent comme secrétaire *ad acta*: Mme Anne-Marie von Arx-

Election du bureau du Conseil municipal

Vernon et M. Guy Dossan. Je désigne six scrutateurs, un par parti. Il s'agit de Mme Suzanne-Sophie Hurter, Mme Corinne Billaud, Mme Isabelle Brunier, M. Didier Bonny, M. Georges Breguet et M. François Sottas.

Je vous rappelle que l'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Le second tour a lieu à la majorité relative. Je vous demande de présenter vos candidats pour l'élection à la présidence.

M. Marco Ziegler (S). Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, les socialistes vous proposent la candidature, pour la présidence de ce Conseil municipal, de notre collègue Daniel Pilly.

M. Pilly siège au Conseil municipal depuis décembre 1981. Il a participé à la commission des finances pendant dix ans et a présidé celle-ci; il a siégé ensuite à la commission des beaux-arts, à la commission du règlement. Sa parfaite connaissance du règlement, des procédures en usage dans ce Conseil municipal et sa rigueur toute neuchâteloise feront certainement de lui un président aussi compétent que redouté.

Vous avez déjà donné vos suffrages à M. Pilly pour la vice-présidence l'année dernière, le groupe socialiste vous demande de confirmer en le nommant à la présidence.

La présidente. J'attire l'attention de l'assemblée sur le fait que les conseillers ne doivent inscrire qu'un seul nom pour cette élection. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection

Bulletins distribués: 67

Bulletins retrouvés: 66

Bulletins blancs: 6

Election du bureau du Conseil municipal

Bulletins nuls: 12
Bulletins valables: 54
Majorité absolue: 28

La présidente. *M. Daniel Pilly (S) est élu par 48 voix. (Vifs applaudissements.)*

(La présidente cède sa place à M. Daniel Pilly et le félicite pour sa brillante élection.)

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous remercie de cette élection. Comme le veut la coutume, je vous adresserai quelques mots lorsque nous aurons terminé d'élire le bureau.

b) du premier vice-président.

Le président. Nous passons à l'élection du premier ou de la première vice-présidente. Y a-t-il des candidatures? Monsieur Pattaroni?

M. Robert Pattaroni (DC). Monsieur le président, chers collègues, le Parti démocrate-chrétien est fier de vous présenter la candidature d'Alice Ecuillon qui est une personne engagée, militante, s'il en est, autant au niveau des institutions qu'auprès de la population.

J'aimerais faire trois rappels à propos de ses antécédents. D'abord, sur le plan professionnel. Peu ici ignorent que Mme Ecuillon a été sage-femme cheffe à la maternité durant vingt ans, de 1971 à 1991, et qu'à cette époque ce ne sont pas moins de 50 000 enfants et leurs familles qui ont pu bénéficier d'un service de grande qualité grâce à ses aptitudes de gestionnaire et, il faut le souligner, à ses qualités sur le plan humain.

Il n'est pas coutume de pouvoir ici prendre le temps de présenter tous les engagements sociaux, mais ils ont été nombreux, tant par rapport à son activité professionnelle que par rapport au domaine civique, au sens large. Je rappellerai simplement que Mme

Election du bureau du Conseil municipal

Ecuwillon est présidente de Pro Familia et également de l'ASRT de Genève.

Enfin, sur le plan de l'engagement politique, elle est membre du PDC depuis 1965. Elle a siégé dans notre Conseil en 1986 et 1987, puis dès 1991 sans discontinuer. Durant cette époque, elle a été trois ans cheffe du groupe PDC. Elle a été présidente de la commission sociale et de la jeunesse et elle connaît déjà le bureau, puisqu'elle y a siégé en qualité de deuxième vice-présidente durant l'année 94-95.

Voilà, Monsieur le président et chers collègues, la candidate que nous avons le plaisir de vous présenter pour cette première vice-présidence. (*Applaudissements.*)

Le président. S'il n'y a pas d'autres candidatures, je demande aux scrutateurs de se rendre au bureau pour chercher les bulletins de vote.

(Pendant le dépouillement, le président donne lecture de la composition des différentes commissions (voir page)

Résultats de l'élection

Bulletins distribués:	71
Bulletins retrouvés:	71
Bulletins blancs:	9
Bulletins nuls:	6
Bulletins valables:	65
Majorité absolue:	33

Le président. *Mme Alice Ecuwillon (DC) est élue par 56 voix. (Applaudissements.)*

c) élection du deuxième vice-président.

Le président. Quels sont les candidats?

Election du bureau du Conseil municipal

M. Gilbert Mouron (R). Le Parti radical a le plaisir de vous présenter la candidature de Mme Catherine Hämmerli-Lang que chacun ici connaît. C'est une personnalité attachante qui vit dans la douceur politique, mais dans la fermeté. C'est une collègue de qualité. Je n'en dirai pas plus.

Je vous remercie de lui accorder votre suffrage pour qu'elle puisse prendre place à côté de notre nouveau président, M. Pilly.

Le président. Je demande aux scrutateurs de venir chercher les bulletins de vote. Je vous rappelle qu'il ne faut mettre qu'un seul nom sur le bulletin.

Nous avons le plaisir de saluer à la tribune M. Pierre Marti, ancien président du Conseil municipal. (*Applaudissements.*)

(Pendant le dépouillement, le président termine la lecture de la composition des différentes commissions.)

Résultats de l'élection

Bulletins distribués:	74
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	10
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	71
Majorité absolue:	36

Le président. *Mme Catherine Hämmerli-Lang* (R) est élue par 59 voix. (*Applaudissements.*)

d) de deux secrétaires.

Le président. Nous passons maintenant à l'élection de deux secrétaires. Quels sont les candidats?

M. Jean-Pascal Perler (Ve). Monsieur le président, pour bien vous entourer la dernière année de cette législature, les Verts

Election du bureau du Conseil municipal

présentent à vos suffrages Hélène Cretignier Lebel. C'est une jeune conseillère municipale qui donnera entièrement satisfaction par sa grande disponibilité. Je vous remercie.

M. Jean-Marc Froidevaux (L). Les libéraux vous proposent la candidature de Mme Maria Beatriz de Candolle, que je ne vous ferai pas l'injure de présenter, et que je recommande vivement à vos suffrages en qualité de secrétaire. Merci.

Le président. J'invite les scrutateurs à venir chercher les bulletins de vote pour les distribuer. Je vous rappelle que vous devez inscrire deux noms sur le bulletin, puisqu'il s'agit de repourvoir deux postes.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	71
Bulletin blanc:	1
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	69
Majorité absolue:	35

Le président. Sont élues: *Mme Maria Beatriz de Candolle* (L) avec 58 voix et *Mme Hélène Cretignier* (Ve) avec 38 voix.
(Applaudissements.)

Mesdames et Messieurs, avant de poursuivre nos travaux, vient le moment tant attendu du discours du nouveau président.

Discours de M. Daniel Pilly, président élu:

Monsieur le maire, Madame et Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Election du bureau du Conseil municipal

Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez et je m'efforcerai d'en être digne en présidant nos travaux avec impartialité. Les hasards de notre droit de cité helvétique m'ont fait naître citoyen de Genève, mais je suis né et j'ai passé une grande partie de mon temps de formation dans le canton de Neuchâtel. Je suis donc d'autant plus sensible à l'honneur qui m'est fait aujourd'hui dans cette ville où j'ai retrouvé mes racines: mon grand-père a siégé dans cette salle en 1946.

Pour commencer, j'ai le plaisir de remercier, en votre nom à tous, notre ancienne présidente Marie-France Spielmann pour cette année de dévouement à notre Conseil. Chère Marie-France, avec un sourire, un calme et une douceur capable d'apaiser les élans les plus furieux, ceux de ton groupe comme les autres, tu as su conduire pendant toute cette année nos débats avec rigueur et impartialité. Tu as permis aussi que chaque membre du bureau participe, à sa place, à une répartition de la charge et de la responsabilité. Cela a rendu pour chacun d'entre nous la tâche particulièrement motivante et agréable. Tu vas maintenant entrer dans l'arène, et, comme cheffe de ton groupe, reprendre une part active à nos débats. Sois assurée de la reconnaissance de ce Conseil pour avoir assumé ton devoir avec courage et avoir su faire respecter notre institution.

Mesdames et Messieurs, lors de cette dernière année de la législature, notre Ville, et donc notre Conseil, va devoir chercher des solutions à quelques problèmes majeurs. Certains sont récurrents mais arrivés à un point de maturité tel qu'il faudra absolument leur trouver une issue, et d'autres sont plus récents. Je souhaite en évoquer trois qui me tiennent particulièrement à coeur.

Il devient banal de déplorer le mauvais état de nos finances. Ce qui l'est moins, c'est d'analyser nos impasses budgétaires afin de faire la part du conjoncturel et du structurel dans la question. Notre fortune et le rendement de nos bien nous permettent d'assumer nos dettes actuelles et même d'absorber un déficit temporaire. En d'autres termes, si nos difficultés n'étaient que conjoncturelles, elles ne seraient pas si

Election du bureau du Conseil municipal

préoccupantes qu'on veut bien le dire chez les pessimistes. Notre tâche va être plutôt de chercher la part structurelle de nos difficultés. L'analyse fine du fonctionnement et des prestations de notre communauté est encore très largement à faire. Le résultat nous permettra d'établir si, premièrement, tout est toujours d'actualité et si, deuxièmement, notre capacité financière est toujours adaptée à nos besoins (ou l'inverse, selon le point de vue où l'on se place). De plus, cette analyse va probablement nous conduire à remettre en question la répartition des tâches entre communes, cantons, Confédération et régions et donc à renoncer à quelques parcelles de notre autonomie pour en gagner d'autres. L'an dernier a vu pour la première fois le Conseil d'Etat exercer sa surveillance - ou sa tutelle - sur notre commune lorsqu'il a refusé le budget que nous avions péniblement élaboré. Je me permets, en ce moment un peu solennel, d'exhorter le Conseil administratif à nous éviter de revivre pareille mésaventure cette année. Je suis persuadé que c'est bien là son intention et que le budget 1999 aura au moins la qualité d'être conforme à la loi. C'est seulement à partir de cette base saine que notre Conseil pourra exercer sa responsabilité.

Même si une certaine reprise économique nous est promise par les augures, il est indéniable qu'il reste des traces profondes des restructurations, fusions, délocalisations et autres fruits délectables d'un prétendu libéralisme, que même nos collègues libéraux ici présents réprouvent. La fracture sociale est de plus en plus marquée et notre devoir, comme municipalité, est de la réduire, au sens médical du terme. Les nouvelles dispositions cantonales en matière d'assistance et de revenu minimum seront l'occasion de redéployer notre Service social dans nos quartiers, proches de la population. Son insertion dans le terrain, sa connaissance fine des besoins, sa collaboration et son écoute des associations de solidarité sociale devraient lui permettre de contribuer à reconstituer entre les citoyens les liens qu'une société hédoniste a brisés. Souvenons-nous aussi qu'une part importante de ce travail est le fait de femmes et d'hommes

Election du bureau du Conseil municipal

conscients depuis longtemps de l'importance vitale pour la cité du droit de chacun à la dignité et au respect. Ils oeuvrent au sein d'associations qui sont plus qu'une longue et froide liste de subventions.

J'ai eu la chance, samedi dernier, de vous représenter aux derniers kilomètres de la Marche contre le travail et l'exploitation des enfants. J'ai ressenti une très vive émotion devant le courage et la détermination des très jeunes participants. Et il m'est venu à l'esprit un rôle nouveau pour notre Ville. Confortablement installés chez nous, préoccupés de nos petits problèmes municipaux, nous ne sommes pas toujours conscients du rôle capital sur le plan symbolique et stratégique que représente une manifestation publique et médiatisée à Genève pour ceux qui défendent une juste cause dans le monde. Accueillir des manifestations et favoriser le séjour des manifestants, aider les organisations non gouvernementales organisatrices par la mise à disposition de locaux et d'infrastructure est véritablement une tâche nouvelle pour notre Ville. Il ne suffit pas de se battre pour obtenir le siège des organisations officielles prestigieuses, mais il faut encore prendre en compte la conséquence de leur activité chez nous. Notre Ville a beaucoup de chance d'avoir été choisie, elle doit en contrepartie se mettre au service de ceux qui, par leur action quelquefois subversive ou maladroite, viennent rappeler qu'un débat démocratique doit encore s'établir dans le monde. Les technocrates gouvernementaux, aussi bien intentionnés soient-ils, ne peuvent pas intégrer tous les paramètres dans les traités et laissent trop souvent dans l'ombre des injustices faites aux peuples dont on n'a pas demandé l'avis.

Après ces considérations générales, j'aimerais revenir dans cette salle et évoquer plus concrètement nos travaux. Pendant cette dernière année, devant la longueur de nos débats et l'usage parfois excessif du droit de s'exprimer de certains conseillers municipaux, on peut se surprendre à souhaiter un règlement plus strict. Il faut toutefois rappeler que toutes les tentatives dans ce sens ont échoué, la majorité considérant, à juste titre, que la liberté de parole est l'essence même d'un parlement et qu'elle

Election du bureau du Conseil municipal

l'emporte sur toute autre considération d'efficacité ou de confort de ceux qui doivent écouter. A propos de ces derniers, je relève une constatation surprenante: ceux qui sont concis ou n'interviennent pas dans le débat ne se plaignent que rarement de sa longueur, montrant par là que plus de gens qu'on ne pense prennent un réel plaisir à écouter les autres. J'ai donc pour ma part renoncé à vouloir mettre dans un règlement des dispositions qui relèvent de l'éthique personnelle, comptant sur celle-là et peut-être sur la pression de l'assemblée pour que la longueur de nos débats soit justement proportionnée à l'importance des objets discutés.

Pour terminer, je ne peux m'empêcher de vous remercier d'avoir constitué un bureau en forme de rêve oriental. On peut se demander s'il est politiquement correct, mais je me réjouis beaucoup de travailler en étant si bien entouré.

Je nous souhaite donc une année fructueuse et vous remercie de votre attention.

Désignation des membres des commissions permanentes

5. Désignation des membres des commissions permanentes suivantes:

a) Commission de l'aménagement et de l'environnement

La commission est composée de: *Mmes et MM. Roberto Brogini (Ve), Isabelle Brunier (S), Pierre de Freudenreich (L), Michel Ducret (R), Philip Grant (S), Michèle Künzler (Ve), Claude Miffon (R), Jean-Pierre Oberholzer, Pierre Reichenbach, Nicole Rochat (L), Pierre Rumo (AdG), Guy Savary (DC), Marie-France Spielmann (AdG), Manuel Tornare (S), Guy Valance (AdG).*

b) Commission des beaux-arts

La commission est composée de: *Mmes et MM. Georges Breguet (Ve), David Brolliet (L), Olivier Coste (S), Maria Beatriz de Candolle (L), Roger Deneys (S), Guy Dossan, Pierre-Charles George (R), Pascal Holenweg (S), Pierre Huber, Suzanne-Sophie Hurter (L), Bernard Paillard (AdG), Antonio Soragni (Ve), Marie-France Spielmann, Guy Valance (AdG), Arielle Wagenknecht (DC).*

c) Commission des finances

La commission est composée de: *Mmes et MM. Anne-Marie Bisetti, Alain Comte (AdG), Jean-Marc Froidevaux (L), Sami Kanaan (S), André Kaplun (L), Bernard Lescaze (R), Pierre Losio (Ve), Jean-Pierre Lyon (AdG), Jan Marejko (L), Gilbert Mouron (R), Robert Pattaroni (DC), Jean-Luc Persoz (L), Jean-Charles Rielle (S), Antonio Soragni (Ve), Daniel Sormanni (S).*

d) Commission de l'informatique et de la communication

La commission est composée de: *Mmes et MM. Georges Breguet (Ve), Barbara Cramer (L), Alain Dupraz, Hélène Ecuyer (AdG), Jean-Louis Fazio (S), Monique Guignard (AdG), Pascal Holenweg (S), Claude Miffon, Gilbert Mouron (R), Alphonse Paratte (DC), Jean-*

Désignation des membres des commissions permanentes

Pascal Perler (Ve), Jean-Luc Persoz (L), Daniel Pilly (S), Pierre Reichenbach, Nicole Rochat (L).

e) Commission du logement

La commission est composée de: *Mmes et MM. Didier Bonny (DC), Marie-Thérèse Bovier (L), Olivier Coste (S), Barbara Cramer, Linda de Coulon (L), Roger Deneys (S), Françoise Erdogan (AdG), Pierre-Charles George (R), Michèle Künzler (Ve), Hubert Launay (AdG), Alain Marquet (Ve), Michel Mermillod (S), Yves Mori (L), Bernard Paillard (AdG), René Winet (R).*

f) Commission des naturalisations

La commission est composée de: *Mmes et MM. Marie-Thérèse Bovier (L), M. Roberto Brogginì (Ve), Didier Burkhardt (AdG), Olivier Coste (S), Jean-Marc Froidevaux (L), Catherine Gonzalez (AdG), Philip Grant (S), Catherine Hämmerli-Lang (R), Pierre Huber (L), Alain Marquet (Ve), Gilbert Mouron (R), Jean-Pierre Oberholzer (L), Christiane Olivier (S), Marie Vanek (AdG), Arielle Wagenknecht (DC).*

g) Commission des pétitions

La commission est composée de: *Mmes et MM. Nicole Bobillier (S), Didier Burkhardt (AdG), Hélène Cretignier (Ve), Maria Beatriz de Candolle, Linda de Coulon (L), Guy Dossan (R), Catherine Gonzalez (AdG), René Grand (S), Catherine Hämmerli-Lang (R), Suzanne-Sophie Hurter (L), Roman Juon (S), Hubert Launay (AdG), Pierre Losio (Ve), Pierre-André Torrent (DC), Renée Vernet-Baud (L).*

h) Commission du règlement

Désignation des membres des commissions permanentes

La commission est composée de: *Mmes et MM. Marie-Thérèse Bovier (L), Georges Breguet, Hélène Cretignier (Ve), Michel Ducret (R), Alice Ecuillon (DC), Jean-Marc Froidevaux (L), René Grand, Philip Grant (S), Bernard Lescaze (R), Jean-Pierre Lyon (AdG), Jan Marejko (L), Daniel Pilly (S), Pierre Rumo, Marie-France Spielmann (AdG), Renée Vernet-Baud (L).*

i) Commission sociale et de la jeunesse

La commission est composée de: *Mmes et MM. Corinne Billaud (R), Nicole Bobillier (S), Didier Bonny (DC), Didier Burkhardt (AdG), Hélène Cretignier (Ve), Pierre de Freudenberg (L), Hélène Ecuyer (AdG), Jean-Louis Fazio (S), Catherine Hämmerli-Lang (R), Yves Mori, Jean-Pierre Oberholzer (L), Jean-Pascal Perler (Ve), Manuel Tornare (S), Marie Vanek (AdG), Renée Vernet-Baud (L).*

j) Commission des sports et de la sécurité

La commission est composée de: *Mmes et MM. Anne-Marie von Arx-Vernon (DC), Roberto Brogini (Ve), Alain Comte (AdG), Linda de Coulon, Bonnie Fatio (L), Monique Guignard (AdG), Alain Marquet (Ve), Michel Mermillod (S), Gilbert Mouron (R), Christiane Olivier (S), Georges Queloz, Pierre Reichenbach (L), Jean-Charles Rielle (S), Pierre Rumo (AdG), René Winet (R).*

k) Commission des travaux

La commission est composée de: *Mmes et MM. Corinne Billaud (R), Marie-Thérèse Bovier (L), Roberto Brogini (Ve), Linda de Coulon (L), Guy Dossan (R), Alice Ecuillon (DC), Pierre Johner (AdG), Roman Juon, Albert Knechtli (S), Michèle Künzler (Ve), Hubert Launay (AdG), Christiane Olivier (S), Georges Queloz (L), François Sottas (AdG), Renée Vernet-Baud (L).*

6 Désignation des membres des commissions ad hoc.

**a) Commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville de Genève
(CADHER)**

La commission est composée de: *Mmes et MM. Georges Breguet (Ve), Alain Comte (AdG), Pierre de Freudenreich (L), Sami Kanaan (S), Albert Knechtli (S), Bernard Lescaze (R), Jan Marejko (L), Claude Miffon (R), Bernard Paillard (AdG), Jean-Pascal Perler (Ve), Jean-Luc Persoz, Georges Queloz (L), Guy Savary (DC), Marco Ziegler (S). (Ndlr: Mme Marie-Louise Frutiger Cid (AdG) entrera à la commission le 23 juin.)*

b) Commission ad hoc Saint-Gervais

La commission est composée de: *Mmes et MM. Marie-Thérèse Bovier (L), Roberto Brogginì (Ve), Isabelle Brunier (S), Barbara Cramer, Linda de Coulon (L), Michel Ducret (R), Alain Dupraz (AdG), Jean-Marc Froidevaux (L), Roman Juon (S), Michèle Künzler (Ve), Jean-Pierre Lyon (AdG), Claude Miffon (R), Alphonse Paratte (DC), François Sottas (AdG), Marco Ziegler (S).*

7. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

8. Interpellations.

Néant.

9. Questions.

Néant.

Le président. Mesdames et Messieurs, nous avons un peu d'avance, mais je pense que nous passerons ce quart d'heure supplémentaire plus volontiers dans la salle des pas perdus où nous attend la réception du président et où les personnes qui sont à la galerie sont chaleureusement invitées.

Je vous suggère donc d'interrompre là nos travaux et de les reprendre à 20 h 30 précises.

Séance levée à 18 h 15.

SOMMAIRE

- 1.Communications du Conseil administratif
- 2.Communications du bureau du Conseil municipal
- 3.Fixation des jours et heures des séances
- 4.Election du bureau du Conseil municipal
- 5 Désignation des membres des commissions permanentes
- 6 Désignation des membres des commissions ad hoc
- 7.Propositions des conseillers municipaux
- 8.Interpellations
- 9.Questions

La mémorialiste:
Marguerite Conus